n° 19 - juin 2015

Le magazine de la commune

JARNY MAG

TRAVAUX 7

Du nouveau sur le carreau de la mine

ILS FONT JARNY 10

Lycée Jean Zay ou l'espace propice

ILS FONT JARNY 12

Roland Dumats, coordonnateur du CFA

ILS FONT JARNY 13

Nouveau gymnase, nouvel essor

CULTURE 14

Apprendre la musique à moindre coût

AGENDA de juillet à octobre 2015
DES MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES PUBLIQUES A JARNY*

JUILLET

JEUDI 9
loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 18h

JEUDI 16
belote des amicalistes de l'ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 17h30

SAMEDI 18
collecte de sang par l'Amicale des donneurs de sang au centre Jules Romains, de 15h à 18h30

DIMANCHE 19
collecte de sang par l'Amicale des donneurs de sang au centre Jules Romains, de 8h30 à 12h

DIMANCHE 19
repas champêtre organisé par la FDCR à 12h, salle paroissiale de Jarny

AOÛT

JEUDI 6
loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 18h

JEUDI 13
belote des amicalistes de l'ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 17h30

SAMEDI 15
fête de la Grotte à Moulinelle

SAMEDI 29
braderie du Secours Populaire à la salle Jean Lurçat

SEPTEMBRE

JEUDI 3
loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 18h

JEUDI 10
belote des amicalistes de l'ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 17h30

DIMANCHE 13
la Transjarnysienne organisée par l'USJ Cyclotourisme et Randonnée, départ à 7h du Centre Jules Romains

DIMANCHE 13
loto de la Gaule jarnysienne à la salle Jean Lurçat

JEUDI 24
thé dansant de l'ARPA au centre Jules Romains de 14h30 à 18h30

DIMANCHE 27
loto de la Croix Rouge Française à la salle Jean Lurçat

OCTOBRE

SAMEDI 3
loto de l'Askatasuna à la salle Jean Lurçat

JEUDI 8
loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 18h

DIMANCHE 11
repas dansant AJAC-AFN au centre Jules Romains à 11h30

JEUDI 15
belote des amicalistes de l'ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 17h30

VENDREDI 16
la nuit des ragondins organisée par l'USJ Cyclotourisme de 19h à 22 h – RDV sur le parking du plan d'eau de Briey

JEUDI 22
collecte de sang par l'Amicale des donneurs de sang à la salle Jean Lurçat, de 15h30 à 19h

JEUDI 29
thé dansant de l'ARPA au centre Jules Romains de 14h30 à 18h30

Ces informations proviennent des associations elles-mêmes, soit extraites des « fiches associations » adressées annuellement par le service Communication/Culture/Vie citoyenne, soit suite aux réservations de la salle Jean Lurçat auprès du service Accueil. La responsabilité de la Mairie n'est donc pas engagée en cas de manque, d'annulation, d'erreur ou de défaut de transmission des informations.

MAIRIE DE JARNY
Place Paul Mennegand ▪ BP19 ▪ 54801 Jarny cedex
Tél: 03 82 33 14 54 ▪ **Fax:** 03 82 33 68 76
site Internet: http://www.jarny.fr

JARNY **MAG** - n° 19 - juin 2015 ▪ **Directeur de la publication:** Jacky Zanardo
Suivi de réalisation: service communication, Ville de Jarny ▪ **Crédit photo** : Ville de Jarny
Conception & réalisation : anagram - 54000 **Imprimé par :** Digit'Offset - Marly à 4400 exemplaires sur papier recyclé

EDITO

Jacky Zanardo
Maire de Jarny
Président de la CCJ

Notre objectif : vous défendre et privilégier l'humain d'abord

Je constate, avec regret, que jamais un gouvernement n'a été aussi loin dans les baisses des dotations aux collectivités. Je ne cesse de le répéter, ces dotations sont un dû, puisqu'elles sont issues en partie de vos impôts.

Dans le dernier magazine, nous avons une fois de plus démontré, preuves à l'appui, la bonne gestion de notre municipalité. Mais il faut avoir le courage de le dire, la baisse des dotations va non pas générer une gestion plus rigoureuse, mais une baisse du niveau du service public et des coupes importantes dans des investissements utiles. Toutes les collectivités vont être concernées par ce phénomène.

Se pose alors la question : face à cette situation, quels sont le rôle et les objectifs de vos élus ? Alors que les conditions de vie s'aggravent, il s'agit tout d'abord de vous défendre pour faire peser le moins possible l'effort financier sur le contribuable ou l'usager que vous êtes.

2015 sera ainsi la 15ème année sans augmentation des taux des impôts locaux, ce sera aussi l'année où nous avons obtenu une renégociation du contrat sur la gestion de l'eau qui a été votée à l'unanimité du conseil municipal.

Vous pouvez compter sur vos élus pour continuer d'agir en ce sens : toujours privilégier l'intérêt du plus grand nombre en unissant les volontés. Rassembler, unir, sont des mots plus que jamais d'actualité.

Il s'agit de redonner de l'espoir. Nos aînés ont réussi à le faire à la fin de la 2ème Guerre mondiale par l'intermédiaire du programme du Conseil National de la Résistance. Ce programme, élaboré dans la clandestinité, dans le fracas d'une guerre monstrueuse (50 millions de morts), marque toujours notre vie quotidienne (sécurité sociale…).

Pourquoi ne serait-il plus possible aujourd'hui, dans une situation autrement différente qu'à la sortie de la guerre où le pays était alors dévasté, de réussir à battre l'ultra-libéralisme conquérant pour engager un autre projet alternatif où enfin l'humain, et pas le profit à tout prix, soit au centre de tout ?

RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX DÉJECTIONS CANINES

La propreté de l'espace public, c'est l'affaire de tous. Pourtant, de nombreux propriétaires de chiens ne ramassent pas les déjections de leur animal.

Pour rappel, le ramassage de ces excréments est obligatoire aux abords des bâtiments publics, des écoles, sur les passages piétons, dans les espaces verts et les aires de jeux. En effet, l'article 122 du règlement sanitaire départemental (arrêté préfectoral du 5 août 1981) indique que *"les chiens (…) seront conduits à faire leurs besoins dans des conditions telles que les trottoirs, ni la voie publique, n'en puissent être salis, ni les passants et les occupants des immeubles riverains incommodés. La pratique de laisser uriner un chien sur les façades des maisons ou sur les aires de jeux est interdite"*.

Le non ramassage des déjections d'un chien fait encourir à son maître une amende de 35 € (article R.632-1 du code pénal).

Afin d'inciter les propriétaires de chiens à un comportement plus civique et de les sensibiliser aux nuisances occasionnées par les déjections canines, la Ville de Jarny met gratuitement à leur disposition, à l'accueil de la mairie, des sachets permettant de ramasser les déjections et de les jeter dans les poubelles les plus proches.

Les petits gestes quotidiens ont un impact considérable sur la qualité de l'espace public. Par ce geste simple, les propriétaires de chiens contribueront à éliminer progressivement les déjections de nos trottoirs. ■

VISITES DE QUARTIERS

Pour être au plus près des Jarnysiens, le Maire, ses élus et les services municipaux effectueront des visites de rues en août prochain

- MERCREDI 26 AOÛT DE 14H00 À 16H00 : CENTRE-GARE
- MERCREDI 26 AOÛT DE 16H30 À 18H30 : MOULINELLE
- JEUDI 27 AOÛT DE 14H00 À 16H00 : LOTISSEMENTS
- JEUDI 27 AOÛT DE 16H30 À 18H30 : DROITAUMONT

Les Jarnysiens sont les bienvenus à ces rencontres qui constituent une opportunité de dialoguer directement avec l'équipe municipale.

“NON À LA BAISSE DES DOTATIONS DE L’ETAT AUX COLLECTIVITÉS”

LES SUITES DE LA PÉTITION

Cette pétition a été transmise début avril au Président de la République et au Ministre des Finances et des Comptes Publics accompagnée d’un courrier dont Christian Eckert, ancien Maire de Trieux désormais secrétaire d’Etat au budget et les parlementaires Evelyne Didier et Jean-Yves Le Déaut ont également été destinataires.

Le Maire y précise que depuis 2013, la réduction des dotations de l’Etat s’est traduite par une perte de 240 000 € sur le budget communal et la somme de 600 000 € sera atteinte en 2017. La brutalité de l’étranglement financier est telle qu’il sera impossible de comprimer encore plus les dépenses de fonctionnement sans que le service public n’en pâtisse. Le Maire conclut le courrier en demandant par conséquent à la Présidence de la République de revoir ses choix.

Celle-ci a apporté une réponse qui reflète le décalage entre le sommet de l’Etat et les collectivités locales. Alors que la baisse drastique des aides de l’Etat menace l’équilibre budgétaire des collectivités et leur capacité à investir pour développer les communes et répondre aux besoins de leurs habitants, le cabinet de François Hollande indique qu’ *“il est impératif que les collectivités contribuent au rétablissement des comptes afin de respecter les engagements européens (…). Les réformes engagées ne signifient en aucun cas l’affaiblissement des services publics de proximité, au contraire, elles constituent les conditions de leur pérennité”*. Il étoffe ces propos en précisant que le Gouvernement a renforcé sa politique en faveur des collectivités qui investissent en augmentant la Dotation d’Equipement des Territoires Ruraux (pour les communes répondant à certaines conditions démographiques et de richesse fiscale) et le taux forfaitaire de Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (dotation pour compenser la charge de TVA que les collectivités supportent sur leurs dépenses d’investissement).

Mais la Présidence omet bien évidemment de préciser qu’en échange, l’Etat risque de supprimer dès 2016, tout ou partie du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle soit 300 000 € par an pour Jarny. ■

LA VIE QUI VIENT, LA VIE QUI VA…

suite Jarny Mag 18

NAISSANCES

Valentino GARELLIS 06.03.2015 / Kélya SCACCAGLIA 18.03.2015 / Anna ANTOINE GABENESCH 24.03.2015 / Manel BARKAT 31.03.2015 / Jade VICINI 16.04.2015 / Jade CONTU 19.04.2015 / Marion NOMINÉ BERGERON 28.04.2015 / Léa GRAU 03.05.2015 / Mathys WYGODA 06.05.2015

MARIAGES

Jean-Philippe STILLE et Bella MANGA 04.04.2015 / Yvon WATRIN et Paulette MENU 05.05.2015

DECES

Maria SCALZOTTO veuve ZIGGIOTTI 06.03.2015 / Nicole ZUCCALI veuve MATHIEU 08.03.2015 / Jean-Pierre PESIERE 09.03.2015 / Bernadette BRION veuve PANOT 11.03.2015 / Charles JACQUEL 13.03.2015 / Marie POGGI veuve GATTI 21.03.2015 / Léon SIGHELE 25.03.2015 / Jeanine VIGNERONT épouse BOLLINI 25.03.2015 / Yves CAPELIER 27.03.2015 / Yamina ROUANE 02.04.2015 / Michel MULLER 05.04.2015 / Alain POMMET 09.04.2015 / Alain JEAUNEAU 15.04.2015 / Jérôme ZAINI 19.04.2015 / Charmette DERELLE veuve POINSOT 21.04.2015 / Rita CALOI veuve FERRARI 22.04.2015 / Gabrielle ZAVADZKI veuve PENDOLI 23.04.2015 / Anna SCHAUT veuve GUERNIER 30.04.2015 / Yvonne FLECKSTEIN veuve HERTER 02.05.2015 / Michel JANIEC 07.05.2015 / Henri ALLIBERT 11.05.2015 / HARMAND Françoise épouse BERTRAND 15.05.2015 / Pierre HABAY 16.05.2015 / Louis CAPELIER 17.05.2015 / SCHAETZEL Paulette veuve VASTER 17.05.2015 / Maurice PAILOT 18.05.2015

NOCES D’OR
Jean-Marie JAMIN et Sylviane QUIRIN 23.05.2015

TRAVAUX

Travaux d'entretien général

Les employés du service Proximité ont effectué divers travaux d'entretien courant avril 2015

La mise en place d'une corbeille de ville sur le chemin des Marcaires dans le cadre du budget participatif 2015

Le nettoyage de printemps du mobilier urbain sur toute la ville

La pose d'un banc au Bois de sapins, rue de la Cartoucherie

Le scellement d'un banc en bois à la mare du Rouaux

SECURITE

LA PRIORITÉ À DROITE

Il semble utile de rappeler la réglementation en vigueur concernant la priorité à droite.

ARTICLE R415-5 DU CODE DE LA ROUTE

Lorsque deux conducteurs abordent une intersection par des routes différentes, **le conducteur venant par la gauche est tenu de céder le passage à l'autre conducteur**, sauf dispositions différentes prévues au présent livre.

Le fait, pour tout conducteur, de ne pas respecter les règles de priorité fixées au présent article est puni de l'amende prévue pour les **contraventions de la quatrième classe**.

Tout conducteur coupable de cette infraction encourt également la peine complémentaire de suspension, pour une durée de trois ans au plus, du permis de conduire, cette suspension pouvant être limitée à la conduite en dehors de l'activité professionnelle.

Cette contravention donne lieu de plein droit à la **réduction de quatre points du permis de conduire**.

Nota : La règle de la priorité à droite qui est énoncée à l'article R415-5 du code de la route s'impose à tout conducteur. Comme toute règle découlant du code de la route, elle s'applique de plein droit et ne nécessite pas d'être portée à la connaissance des usagers par une signalisation. C'est la raison pour laquelle l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (arrêté du 26 juillet 1974 modifié) qui réglemente l'implantation des panneaux de signalisation précise, en son article 42-2, que l'emploi du panneau AB1 "Priorité à droite" est facultatif. L'absence de signalisation de priorité à une intersection indique donc clairement à l'usager que la règle énoncée par l'article s'applique et qu'il doit céder le passage aux véhicules venant de sa droite.

Extrait d'une réponse du gouvernement daté du 30 mars 2010.

Du nouveau sur le carreau de la mine

A Droitaumont, la valorisation du patrimoine se poursuit. Stéphane Zanier, adjoint aux travaux et à la sécurité et Rémi Lagarde, chargé d'opérations de construction, évoquent la poursuite de cette réhabilitation à laquelle le comité de quartier apporte depuis le début, une contribution décisive.

Au nom de la municipalité, Stéphane Zanier donne quelques chiffres qui illustrent sans autre commentaire, le niveau de l'investissement consenti pour la valorisation de ce patrimoine industriel remarquable : *"au total le montant de l'investissement s'établira à 2,3 millions d'euros, dont 1,5 million pour la commune et 0,8 million pour l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL). Plusieurs aménagements sont en options afin de maîtriser au plus près la dépense."*

Avec la remise des offres par les entreprises pour la fin juin, l'objectif municipal annoncé est de *"commencer les travaux à l'automne, pour une durée de 15 mois"* annonce Rémi Lagarde, précisant que *"le projet comprend deux zones. La première, en lieu et place de l'ancien magasin qui après la restructuration verra la création d'une salle socio-culturelle. La structure en béton et les façades en briques seront conservées, ainsi que la charpente métallique qui restera apparente."* De plus, les anciens garages seront réaménagés en sanitaires dédiés aux manifestations extérieures et comprendront également 3 travées de stockage.

UNE SALLE ET UN ESPACE

Afin de bien préciser l'esprit de valorisation du patrimoine qui guide la municipalité, Stéphane Zanier ajoute : *"l'identité des bâtiments sera respectée et cela figure au cahier des charges. Au final, ce sont 140 m² aménagés avec au rez-de-chaussée une cuisine équipée pour le réchauffage des plats. Alors qu'à l'étage, la coursive, accessible aux personnes à mobilité réduite sera dédiée à des expositions. L'acoustique a fait l'objet d'une étude particulière et les normes environnementales ont été respectées, notamment avec une chaudière dernière génération. Enfin un parking de 80 places vient compléter l'ensemble de la zone 1".*

A un jet de pierre de cette première partie du projet se présente l'espace festif couvrant la zone 2. Rémi Lagarde évoque d'abord la physionomie de cet espace : *"il représente une superficie de 4 500 m² en stabilisé, ceinturé d'une voirie accessible aux poids lourds et doté de zones de stationnement. Afin de garantir les activités qui s'y déploieront, 6 modules pour l'eau et l'électricité seront créés. La mise en place de l'éclairage public complétera l'aménagement. L'espace dans sa totalité sera arboré avec des essences locales et les eaux pluviales de l'ensemble traitées par un bassin de stockage de 385 m³."*

NOUVEAU CAPITAL PATRIMONIAL

Comme le donne à voir le plan du site aménagé, l'ensemble constituera un nouveau capital patrimonial dont, non seulement les habitants de Droitaumont tireront avantage, mais avec eux, l'ensemble des Jarnysiennes et Jarnysiens, notamment avec l'espace festif et sa capacité d'accueil de représentations, d'activités comme les vide-greniers ou encore de spectacles de cirque.

Pour conclure, Stéphane Zanier précise que *"l'effort municipal est contrôlé en raison des baisses de dotations de l'Etat de plus en plus contraignantes. Ces décisions gouvernementales sont survenues après le lancement du projet. Cette nouvelle réalisation, attendue par tous les Jarnysiens, sera de grande qualité et la dépense maîtrisée. Comme pour chaque projet développé par la Ville depuis 2001, nous solliciterons un maximum de subventions auprès des différents partenaires. Merci à tous ceux qui, sous diverses formes, se sont associés à la réalisation de ce beau projet, en particulier le comité de quartier de Droitaumont."* ■

FINANCES

Baisse de la part Veolia dans le prix de l'eau

UN INDÉNIABLE SUCCÈS DE LA VILLE

LA FACTURE RETRACE TOUT LE CYCLE DE L'EAU

Le coût de l'eau tel qu'il est indiqué sur la facture comprend la totalité du cycle de l'eau : pompage, traitement, distribution, puis acheminement des eaux usées, et épuration avant rejet dans la nature.

Il s'agit bien d'un tout, et c'est pour ça que nombre d'articles dans la presse locale peuvent prêter à confusion, quand telle commune ou tel syndicat affiche un prix de l'eau partiel, qui ne comprend en général que le pompage, le traitement et la distribution, oubliant tout le côté assainissement.

Quand on détaille une facture d'eau, on retrouve la totalité du cycle de l'eau :

Compteur n°	Déterminé par	Date	Nouvel Index	Ancien Index	Consommation	VOLUME CONSOMME	ESTIMATION DEDUITE	SOLDE CONSOMMATION
97363064	relevé par vos soins	23.10.2014	2659	2569	90	90	58	32

	volume (m3)	prix unitaire montant HT	distributeur montant HT	autres organismes montant HT	taux de TVA	sous-total HT
DISTRIBUTION DE L'EAU						
ABONNEMENT (PART DISTRIBUTEUR)			42,60		5,50 %	
CONSOMMATION (PART DISTRIBUTEUR)	32	1,2909	41,31		5,50 %	
CONSOMMATION (PART COMMUNALE)	32	0,2600		8,32	5,50 %	
PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU	32	0,1432		4,58	5,50 %	
Sous-total HT						**96,81**
COLLECTE ET/OU TRAITEMENT DES EAUX USEES						
CONSOMMATION COLLECTE (PART SIA JARNISY)	32	0,3700		11,84	10,00 %	
CONSOMMATION (PART SIA JARNISY)	32	0,4430	14,18			
CONSO (PART SIA JARNISY TRANSPORT ET TRAITEMENT)	32	0,3100		9,92	10,00 %	
Sous-total HT						**35,94**
ORGANISMES PUBLICS						
LUTTE CONTRE LA POLLUTION	32	0,4070		13,02	5,50 %	
MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE (AGENCE DE L'EAU)	32	0,2740		8,77	10,00 %	
Sous-total HT						**21,79**
Sous-total HT par bénéficiaire			**98,09**	**56,45**		**154,54**

Abonnement Véolia

Rémunération Véolia

Part revenant à la ville

Taxes Etat : Agence de l'eau

Rémunération Véolia pour l'assainissement des eaux usées

Part revenant au SIAJ

Taxes Etat : Agence de l'eau

Détail de la TVA

montant HT	taux TVA	montant TVA
109,83 €	5,50 %	6,04 €
44,71 €	10,00 %	4,47 €

Détail du montant à payer

total HT	total TVA	montant TTC	net à payer
154,54 €	10,51 €	165,05 €	**165,05 €**

UN PARTAGE DÉSÉQUILIBRÉ EN FAVEUR DE VEOLIA

Le pompage, traitement et distribution sont partagés entre la rémunération de Veolia (1,29 €/m³), qui gère le fonctionnement du service eau pour le compte de la Ville (délégation de service public, DSP), et la part proprement dite de la Ville (0,26 €/m³), qui sert aux investissements, notamment le remplacement des canalisations. On constate au premier coup d'œil la faiblesse de la part de la Ville, bien insuffisante pour financer les travaux prévus dans les prochaines années : il est nécessaire de remplacer régulièrement les canalisations qui vieillissent et fuient de plus en plus, sans attendre que plusieurs d'entre elles lâchent en même temps. Pour cela, le rééquilibrage des parts Ville et Veolia était incontournable.

Une première négociation pour ramener la part Veolia à de plus justes proportions ayant échoué au milieu des années 2000, la Ville avait alors envisagé la rupture avec Veolia et le passage en régie, avec des marchés de prestations de service en appui, pour la production et la distribution d'eau. Mais cette option n'avait pas été retenue au vu des résultats de la consultation des entreprises, aux tarifs aussi élevés que Veolia. La situation n'avait plus évolué depuis - les tentatives de rapprochement avec des syndicats intercommunaux (SOIRON, SIAOA) n'aboutissant pas.

L'ARRÊT OLIVET

Le déblocage de la situation est venu d'un arrêt du Conseil d'Etat, l'arrêt Commune d'Olivet, qui indique que les contrats dont la durée initiale est supérieure à 20 ans doivent être confirmés en cours d'exécution, avec des justifications particulières à présenter à l'examen du directeur départemental des Finances publiques, justification fondées notamment sur le fait que les installations construites par le délégataire ne seraient pas complètement amorties. L'arrêt Olivet est fondé sur des motifs impérieux d'intérêt général : garantir par une remise en concurrence périodique la liberté d'accès des opérateurs économiques aux contrats de DSP et la transparence des procédures de passation.

Un bureau d'étude avait calculé que ces amortissements seraient justement terminés avant 2020, ce qui faisait peser sur Veolia le risque de la fin anticipée de son contrat. Hervé Barbier, adjoint à l'aménagement du territoire et au développement durable, a donc entamé un nouveau round de négociation avec l'aide du bureau d'étude, qui s'est cette fois soldé par un indéniable succès, qui a été concrétisé par un avenant au contrat.

L'AVENANT

Le principal élément de l'avenant proposé au vote est la baisse de la part encaissée par Veolia sur le prix de l'eau. En outre, Veolia s'engage (avec pénalités en cas de non-respect) à améliorer de 10 % le rendement du réseau, c'est-à-dire à limiter les fuites.

La négociation avec Veolia était basée sur le constat que sa part dans le prix total de l'eau était trop élevé et la part de la collectivité trop basse, comme vu précédemment (tous les chiffres cités dans cet article sont en Hors Taxe). Il convenait de rééquilibrer ces parts.

Veolia a fini par céder à l'essentiel de nos demandes. Sa part va ainsi baisser à 1,07 € soit 0,22 € de moins. En outre, la Ville a obtenu une baisse de l'abonnement de 8,50 € par an, soit 0,09 €/m³ pour 98 m³. Cette baisse est donc au total équivalente, si on la ramène au prix au m³, à une baisse de 0,31 € par m³ pour une facture de 98 m³, consommation moyenne des Jarnysiens.

La Ville va donc augmenter sa part à 0,47 €/m³, soit 0,21 € de plus, l'équivalent (à 1 centime près) de la baisse de Veolia. Cette augmentation était primordiale afin d'assumer normalement les investissements nécessaires sur le réseau dans les prochaines années. Transformer la totalité de la somme obtenue par Veolia en baisse nette du prix de l'eau aurait été irresponsable et démagogique et aurait généré de futurs graves problèmes sur le réseau.

Le consommateur constatera ainsi sur sa prochaine facture une légère baisse du prix au m³ de 1 centime, mais surtout une baisse du prix de l'abonnement de 8,50 €.

Cet avenant a recueilli l'adhésion unanime du Conseil municipal, fait assez rare pour être noté.

L'AVENIR DE L'EAU À JARNY

Le service public de l'eau peut être géré de différentes manières, dont les deux principales : une délégation de service public (DSP) à un prestataire qui gère pour le compte de la collectivité et se rémunère sur le consommateur, ou une régie, la Ville assumant directement le service avec son personnel.

Même si la DSP est théoriquement sous contrôle public, on sait qu'il est toujours extrêmement compliqué d'assurer réellement ce contrôle : opacité délibérée des comptes, surévaluation des *"charges de structures" et des charges de personnel, prix "maison"* pour des travaux avec des sous-traitants captifs ou des filiales, charges financières liées à la rémunération du capital… et des actionnaires.

La Municipalité considère donc, qu'au-delà de la négociation de l'avenant avec Veolia qui vient d'aboutir, il est légitime que le service public de l'eau retourne à une gestion en régie, transparente, directement contrôlé par la collectivité, économe en argent et en ressource naturelle.

Le Conseil municipal a donc voté, encore une fois à l'unanimité, le principe du retour en régie du service public de l'eau à la fin du contrat de DSP actuel, à savoir le 3 mars 2020. ■

ILS FONT JARNY

LYCÉE JEAN ZAY ou l'espace propice

Pari architectural visant à créer une ambiance apaisée, détendue pour un espace structurellement propice à l'apprentissage et aux études, la rénovation du lycée Jean Zay est, de ce double point de vue, une réussite dont nous parle avec fierté son proviseur Monsieur Samathy Chéa.

En passant la porte de Jean Zay, une sorte de silence domine. On sent que ce murmure n'est pas contraint, mais observé par la foule lycéenne comme la façon la plus apaisée de circuler dans l'établissement aux murs et couloirs parfaitement entretenus et respectés par les utilisateurs des lieux.

Le bâtiment se développe en carré avec une cour intérieure engazonnée tel un campus universitaire. Monsieur Chéa, le proviseur, savoure *"la réussite réside dans le choix architectural d'occuper tous les espaces afin que les jeunes se les approprient. Cela vaut pour les espaces verts, mais aussi les escaliers, les couloirs et les salles. Après les premiers 18 mois suivant la rénovation, nous pouvons observer comment cette appropriation se réalise, comment les jeunes vivent dans leur lycée. Tout d'abord je veux souligner qu'ils sont très respectueux du lieu. J'ai fait le déménagement, il n'y a eu pratiquement aucune dégradation. Autre signe, nous n'avons pas de déclenchement d'alarme, ce petit jeu peu intelligent qui n'a pour objet que de perturber l'établissement. Enfin, un signe ne trompe pas : avant la rénovation les élèves attendaient plutôt dans la rue, depuis c'est le plus souvent à l'intérieur où la cafétéria est autogérée par les élèves. L'ensemble fait que les jeunes semblent plutôt heureux et ils se souviendront de leurs années lycée à Jean Zay."*

FORMER DES CITOYENS

Pour Monsieur le proviseur Samathy Chéa, *"l'élève est d'abord un futur citoyen et dans*

mes rapports avec chacune et chacun, je veille à mettre en évidence que parmi eux il y a potentiellement mon futur supérieur hiérarchique. Cela veut dire que le recours à la punition, la contrainte sont quand même un aveu d'échec. Notre mission est de former des citoyens, c'est-à-dire transmettre des valeurs qui défendent et stimulent des règles de société permettant de vivre ensemble dans le respect de chacun et de tous. Le coeur de notre projet d'établissement est de favoriser le sentiment de bien-être. C'est notre logiciel."

CE QUE PARTAGER VEUT DIRE

Le proviseur se plaît à indiquer que *"ces valeurs, et c'est une chance, sont partagées par les parents dont les fédérations syndicales de parents d'élèves ont même un bureau au sein du lycée. Cela veut dire que nous nous voyons et que nous travaillons ensemble car, dans la pratique quotidienne, nous assumons la co-éducation basée sur le principe de garde alternée. D'ailleurs, dans une journée d'école, nous voyons plus les enfants que leurs parents,* renchérit M. Chéa avec malice. *Mais pour nous tous, la réussite d'une scolarité n'est pas seulement basée sur l'obtention du Bac S avec mention Très Bien. Nous sommes fiers de tous les parcours et de toutes les réussites. Nous sommes comme des "passeurs" qui accompagnent les jeunes vers l'âge adulte ; notre devoir est de rendre le plus agréable possible "les années lycées" de nos élèves."*

Avec fierté, Monsieur Chéa rappelle qu'avant : *"il y avait le lycée général Jean Zay et à côté de manière parallèle et séparée, le lycée professionnel Marcel Paul. Aujourd'hui, tous les élèves vivent et étudient ensemble en partageant les locaux, les moyens techniques et les lieux de vie. Structurellement, ce nouveau lycée a permis à tous les adultes, agents, personnels de secrétariat et professeurs, de se rencontrer et d'échanger : c'est une des clés du succès."*

ELÉMENTS DE LA RÉUSSITE

La fusion se révèle donc selon Monsieur le proviseur *"une réussite également pour les élèves ; la diversité des parcours et de filières permet à tout élève de changer de voie et d'obtenir un diplôme de niveau 4 : le bac ou le bac pro. Cela développe un sentiment de sécurité surtout auprès de nos élèves de 15 ans auxquels on demande de choisir une filière. De plus, la mutualisation de tous les lieux de vie dans ce nouveau lycée change la vision des élèves et de leur famille sur la voie professionnelle ou l'apprentissage qui n'est plus stigmatisante. D'ailleurs, nos équipes pédagogiques échangent et envisagent la mise en place de passerelles pour les élèves de bac pro jusqu'au BTS."*

AVANT-GARDE

A la tête de cet établissement de très grande qualité comptant 1 200 élèves et apprentis et d'une équipe expérimentée de 151 professeurs, Samathy Chéa est un jeune proviseur (47 ans) au riche parcours et à l'expérience solide, puisqu'il sert l'Education Nationale depuis septembre 1991 en tant que professeur en électronique, automatique et informatique industrielle.

Depuis peu, les feux de l'actualité se sont braqués sur Jean Zay pour la présentation de ses premiers lauréats de formations liées à l'aéronautique. Monsieur le proviseur se souvient des débuts expérimentaux de ces nouvelles filières. *"Nous avons fait un galop d'essai en aéronautique au Centre de Formation des Apprentis (CFA). La Région a modestement ouvert les robinets et le CFA, sous l'égide de monsieur Dumats, a prospecté les partenaires potentiels en Lorraine qui se sont vite aperçus qu'il y avait pour eux un intérêt certain, dans un rapport gagnant-gagnant. Nous avons choisi d'établir notre partenariat avec la base de Chambley, ce qui nous a permis d'obtenir la création d'une section aéronautique et de former au bac pro. En fait, nous avons répondu au bon moment à un besoin qui s'affirmait de plus en plus."*

AVENIR

Dès la première rentrée, l'effet nouvel établissement au solide héritage et à la bonne réputation établie, s'est fait sentir. Le proviseur illustre cette donnée *"par un taux de réussite au bac général de plus de 90%. Quant aux filières techniques et professionnelles, elles tendent à s'aligner elles aussi à ce niveau. La plus-value est d'amener le plus grand nombre possible d'élèves au niveau post-bac. Pour cela, notre équipe pédagogique est mobilisée sans relâche. Ainsi lors des repas de midi, nous dialoguons, nous échangeons nos idées d'accompagnement des élèves, d'amélioration de nos pratiques. La vie des élèves est discutée de manière informelle, non institutionnelle, mais cela permet de faire émerger des idées."* ■

QUI ÉTAIT JEAN ZAY ?

Les Résistants Geneviève de Gaulle, Germaine Tillion, Pierre Brossolette et Jean Zay reposent depuis le 28 mai 2015, dans la crypte du Panthéon.

Né le 6 août 1904 à Orléans dans le Loiret, Jean Zay devient avocat en 1928. Membre de la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen et de la Ligue de l'enseignement, il est élu député du Loiret en 1932, sous l'étiquette radicale-socialiste.

Franc-maçon, issu d'une famille juive originaire de Lorraine, il sera la cible, dans les années 1930 et pendant la Seconde Guerre mondiale, de violentes campagnes antisémites animées par l'extrême droite.Il devient ministre du gouvernement du Front populaire en juin 1936 et démissionne le 2 septembre 1939 pour rejoindre l'armée française en tant que sous-lieutenant. En juin 1940, il est à Bordeaux pour participer à la dernière session du Parlement. Arrêté le 15 août pour désertion devant l'ennemi, il sera assassiné par la milice de Pétain, le 20 juin 1944, à Molles, dans l'Allier.

Le 15 mai 1937, Jean Zay a défini l'esprit de ses réformes en tant que ministre de l'Éducation nationale du Front populaire. *"La République a besoin d'une école laïque, où des élèves de toute race, de toute religion, de toute origine recevront le même enseignement respectueux de leur personne, et où se bâtira, ainsi, l'avenir d'une nation fraternelle, apte à prendre toute sa place dans une Europe solidaire."* Un esprit qui, aujourd'hui encore alors que les forces obscurantistes se font de plus en plus agressives, conserve toute sa valeur au service de la République.

QUAND ON VEUT…

Roland Dumats, coordonnateur du CFA, est celui par qui est passée la création de la nouvelle section aéronautique ouvrant du même coup les perspectives que l'on sait. Pour *"Jarny Mag"*, il retrace, à grands traits, le chemin défriché.

"Au départ, il n'était pas question pour nous d'ouvrir un niveau 4, c'est à dire un bac pro. Il nous a fallu donc déterminer sur quelle voie engager nos recherches et à partir de là, réunir toutes les conditions nécessaires" indique Roland Dumats.

En étudiant de près les documents émanant du CPRDF c'est-à-dire le développement des formations, *"là où le Conseil Régional parle de ce qu'il faudrait mettre en place pour répondre aux besoins de l'activité économique de la Lorraine et voir si nous pouvions établir une liaison avec notre CAP mécanique auto."*

C'ÉTAIT POSSIBLE

Puisque la filière aéronautique ne figurait pas dans le catalogue des formations en Lorraine, le plus naturellement du monde, Roland Dumats déclare : *"j'ai regardé si cela était possible d'élargir le champ des formations à cette filière et quelle démarche entreprendre pour monter un dossier. Evidemment c'était possible. Il suffisait de contacter les entreprises du secteur par l'entremise de Cluster Aériades qui regroupe la plupart des entreprises lorraines."*

Monsieur Dumats n'a pas ménagé ses efforts : *"j'ai rencontré ces entreprises qui m'ont dit tout l'intérêt qu'elles voyaient dans la mise en place d'un bac pro, surtout dans le domaine de la maintenance."*

Voilà sur quelle colonne vertébrale s'est construite, avec tout le sérieux exigé, la réponse à des besoins naissants et d'avenir. *"Nous avons élaboré deux formations pour le nouveau bac pro aéronautique : option systèmes et option avionique. Pour la première option, il s'agit de tout ce qui concerne les moteurs (montage et démontage, entretien, détection et réparation des pannes…). La seconde formation concerne la pose et la dépose d'ensembles et sous-ensembles mécaniques, électriques et électroniques"*.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS

Pour confirmer le haut niveau de formation visé, Monsieur Dumats ajoute que dans l'une ou l'autre option, *"il faut communiquer en anglais technique, organiser ses interventions, s'adapter aux nouvelles technologies, être minutieux et rigoureux, travailler et communiquer en équipe et enfin être disponible."*

Bien reçues par l'armée de l'air (base d'Ochey) et de terre (Etain) mais aussi par les entreprises de ce secteur économique, les formations nouvelles de Jean Zay ont de l'avenir et de plus, comme le signale encore Monsieur Dumats, *"pour celles et ceux qui le souhaitent, une année de formation supplémentaire (mention complémentaire Aéronautique) peut permettre d'acquérir les bases théoriques requises par la réglementation européenne en vue de l'obtention de la licence professionnelle aéronautique. La poursuite d'études vers le BTS aéronautique est également possible."*

UNIQUE EN LORRAINE

Histoire de ne pas s'endormir sur ses lauriers, l'équipe de Jean Zay a engagé ce que Roland Dumats souligne comme *"une démarche jamais entreprise, à savoir le certificat "PART 147", c'est-à-dire la certification de qualité pour la formation. C'est unique en Lorraine et c'est en cours, sous la contrôle de l'OSAC, l'organisme officiel de formation aéronautique."* Enfin et pour conclure très imparfaitement le bilan et les perspectives de cette nouvelle formation, Roland Dumats ajoute que *"tous les jeunes ont aussi la possibilité de passer le BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique) en collaboration avec Chambley. Ce brevet donne les bases pour apprendre à piloter et obtenir une bourse pour passer le brevet de pilote."* ■

Nouveau gymnase, nouvel essor

Jackie Césaroni, professeur d'éducation sportive au lycée jean Zay, rappelle l'histoire du gymnase et des installations sportives attenantes. Un ensemble aujourd'hui totalement rénové.

L'état antérieur des lieux justifie sans conteste les travaux entrepris. Pour Jackie Césaroni, *"les installations étaient vétustes et dépassées, à la limite de l'insalubrité. A l'intérieur comme à l'extérieur, c'est-à-dire le gymnase et le stade."*

La décision prise de la rénovation complète a été bien accueillie, et sa mise en oeuvre aurait mérité selon Monsieur Césaroni, *"des relations plus attentives quant aux avis des usagers que nous sommes."*

A QUELQUES NUANCES PRÈS

"La Région Lorraine et le maître d'oeuvre ont livré un projet d'assez bonne facture, ouvrant l'utilisation à de nouvelles pratiques comme l'escalade, la musculation et son équipement haut de gamme ou encore la boxe et des activités artistiques. Le tout en liaison avec le programme EPS des différents bacs."

Voilà pour le gymnase, mais qu'en a-t-il été pour les installations de plein air ? Pour l'enseignant, le résultat est *"avant tout satisfaisant avec un terrain synthétique en lieu et place de l'ancien pour la pratique du foot, une piste de 260 m pour l'athlétisme, une aire de lancer de poids et de saut en longueur, même s'il constate des imperfections dans leur réalisation… bref nous avons gagné en qualité et en quantité et grâce à ces nouvelles installations, deux nouvelles sections sportives ont pu être créées : l'escalade et la boxe française laquelle, après avoir disparue depuis une dizaine d'années, revient grâce au nouveau gymnase."*

AU BÉNÉFICE DE LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

Pour autant, Jackie Césaroni est tenté de mettre comme annotation en bas de copie de la Région Lorraine *"aurait pu mieux faire, car comme il s'agit avant tout de l'argent des Lorrains, la consultation la plus démocratique de l'ensemble des partenaires n'était pas secondaire, mais elle n'a pas eu lieu. Les quelques défauts de fabrication (terrain pas aux normes, flaques d'eau en cas de pluie) ne sont pas encore réglés par le maître d'œuvre, mais nous espérons qu'ils le soient bientôt."*

Ces remarques de principe faites, Monsieur Césaroni insiste sur les progrès enregistrés au bénéfice de la communauté scolaire et des sections sportives jarnysiennes : *"le mur d'escalade est unique dans la région. Aucun établissement scolaire récent n'en dispose. D'une façon générale, ces investissements ont permis l'exercice de nouvelles activités et nous sommes heureux que les associations sportives de la commune profitent elles aussi de ces installations."*

Quant aux rapports avec la municipalité, Jackie Césaroni estime qu'il s'agit de la part des élus locaux et notamment du maire de Jarny, *"d'une écoute bienveillante. Nous avons toujours eu de bonnes relations avec la municipalité. En permanence, elle agit pour faciliter les choses."* ■

Apprendre la musique à moindre coût

La politique municipale en matière de culture a pour objectif de faire bénéficier le plus grand nombre de toutes les activités possibles. Telle est la justification de l'école de musique et de la qualité des enseignements qui y sont dispensés. En prévision de la prochaine rentrée, Véronique Tourneur, adjointe à la culture, et Patrick Peltier, directeur, font le point.

Mises à part les positions politiciennes de quelques élus lors de la proposition de transfert de l'école de musique de Jarny à l'intercommunalité, tout le monde s'accorde à reconnaître son très haut niveau. Ces positions, commandées par des motivations ne relevant pas d'une intention sincère d'améliorer les conditions de la pratique musicale, nuisent au contraire à l'image de l'école de musique. Pourtant, comme l'indique Véronique Tourneur : *"apprendre la musique à Jarny, ce n'est pas cher, en comparaison de ce qui se pratique le plus souvent ailleurs"*.

Mais comme rien ne sert de tourner autour du pot, l'adjointe au maire et Patrick Peltier soulignent ensemble une situation qui appelle un sursaut : *"nous pouvons accueillir un nombre plus grand d'élèves, car si nous en avons compté environ 300 avant la crise, ils sont aujourd'hui 180."*

DES CHOIX SE SONT OPÉRÉS

Faire découvrir la musique dès le plus jeune âge reste un objectif de la municipalité qui, à cette fin, met tout en oeuvre pour aider les parents, avec par exemple, le prêt des instruments. Ceci est très important car, comme le précise Patrick Peltier : *"le premier choix des enfants peut s'avérer moins attrayant que prévu. Grâce au prêt des instruments, changer d'orientation ne pose aucun problème. Il n'y a donc en ce domaine aucun obstacle financier."*

Pour autant, un problème de choix d'activités se pose désormais comme le souligne Véronique Tourneur : *"avec les nouveaux rythmes scolaires, des choix entre sport et musique se sont opérés et en fait, au détriment des deux pratiques puisque les parents ne disposent plus que d'une demi-journée par semaine et ne peuvent plus proposer à leurs enfants de faire les deux."* Patrick Peltier confirme *"il y a certes des cours tous les jours mais il est indéniable que la diminution de la plage horaire du mercredi a réduit les possibilités."*

RICHE HISTOIRE

Autre motif de regret, le rejet du projet de mutualisation de l'école par des communes de la CCJ, projet porté par Jacky Zanardo, qui offrait la possibilité d'un tarif commun à tous les enfants du territoire, qui aujourd'hui, ne peuvent en bénéficier.

Il reste que l'école peut s'appuyer sur sa riche histoire et les atouts qui découlent de la labellisation par le Département, acquise en 2005 pour la qualité de son enseignement, son projet d'établissement et ses activités. Elle a été suivie de la signature de 3 conventions consécutives de trois ans.

Afin que cette permanence de la reconnaissance de la qualité de l'école n'échappe à personne, le directeur Patrick Peltier souligne que *"la labellisation n'est pas accordée une fois pour toute. Chaque année, nous sommes tenus de faire un bilan qui est soumis à un examen rigoureux. Tout le monde n'est pas labellisé et notre école est*

une des huit écoles labellisées en Meurthe-et-Moselle et l'unique pour tout le Pays-Haut jusqu'à Pont-à-Mousson."

Mais la qualité d'une école et également très directement liée à celle de ses professeurs et en ce domaine aussi, le directeur a de bonnes raisons d'être fier. *"Nous bénéficions des enseignements de 14 professeurs, tous diplômés avec pour la plupart un cursus en conservatoire, ce qui permet la diversité : piano, guitare électrique, guitare, batterie, clarinette, flûte à bec et traversière, mandoline, violon, saxophone, violoncelle, trompette, cor d'harmonie, tuba et chant. A nos professeurs, s'ajoutent des intervenants extérieurs apportant ainsi d'autres expériences."*

CONTRIBUTION À L'ÉPANOUISSEMENT CULTUREL

Afin que l'ensemble des enfants de Jarny profitent des bienfaits d'un éveil musical et éventuellement d'une volonté d'apprendre la maîtrise d'un instrument, la municipalité par l'entremise de son école de musique, soutient les interventions de celle-ci dans les différents établissements scolaires. Il s'agit comme le rappelle Véronique Tourneur *"d'un éveil musical dans les écoles maternelles et pour les écoles primaires et le collège, la présentation et la mise en valeur d'un instrument et cette année, c'était le saxophone. Ces interventions de qualité grâce au professionnalisme des intervenants de l'école de musique est une contribution à l'épanouissement culturel des enfants. De plus, l'école de musique a scellé un partenariat avec la médiathèque."*

En situation d'austérité imposée et de chômage, comme la vit la majorité de notre population, la question du coût de la pratique musicale n'est pas secondaire. *"Fidèle à ses principes de solidarité, en la matière aussi, la municipalité veille à établir les tarifs les plus abordables pour tous"*, souligne Madame l'adjointe. *"Cela explique les variations de prix qui prennent en compte la composition de la famille, le nombre de personnes de la même famille fréquentant l'école, le nombre de parts sur l'avis d'impôt… Ce système mis en place par la municipalité permet et doit favoriser l'accès à la culture et notamment à la musique."*

RÉNOVATION COMPLÈTE PROGRAMMÉE

Afin que les conditions d'accueil et d'exercice des activités de l'école de musique soient toujours des plus favorables, la municipalité, comme le souligne Madame l'adjointe *"a programmé des travaux par tranches sur deux ou trois ans et au terme desquels toute l'école sera rénovée. Nous commençons par la classe de chant qui sera suivie par le couloir du bas, puis de la salle de répétition. Tout sera ainsi refait mais durant les travaux les activités seront successivement transférées au sein de l'école. Les élèves ne subiront donc aucun préjudice."* S'il est vrai que selon l'adage *"la musique adoucit les mœurs"*, elle est peut-être une contribution modeste mais salutaire à une situation sociale marquée par une distance plus grande entre des individus enfoncés dans la crise et les tensions que celle-ci fait naître.

"De la musique avant toute chose", disait Verlaine. A méditer. ■

QUELQUES EXEMPLES DE TARIFS

- **Allocataires du RSA :** Solfège + un instrument : 10 € par an pour la 1ère inscription, 5 € pour la 2ème et tarifs dégressifs pour les suivantes
- **Revenus de l'ordre de 1 200 € mensuels :** Solfège + un instrument :
  famille avec un enfant : 66 € par an pour la 1ère inscription, 33 € pour la 2ème
  famille avec deux enfants : 54 € par an pour la 1ère inscription, 27 € pour la 2ème
- **Revenus de l'ordre de 2 000 € mensuels :** Solfège + un instrument :
  famille avec un enfant : 290 € par an pour la 1ère inscription, 145 € pour la 2ème
  famille avec deux enfants : 226 € par an pour la 1ère inscription, 113 € pour la 2ème

INSCRIPTIONS

en juillet auprès du secrétariat de l'école de musique en mairie, service Accueil, du mardi au vendredi

REPRISE DES COURS : lundi 7 septembre 2015

ANIMATION

FÊTE NATIONALE LE 13 JUILLET !

La Fête nationale aura lieu le lundi 13 juillet 2015 au square Toussaint, en présence de nombreuses associations jarnysiennes : ONCF, USJ Basket, UL CGT, Jeunes Sapeurs Pompiers, PCF du Jarnisy, Secours Populaire, Balad, Paléolor, J'SPR, La Gaule Jarnysienne et l'Association des Parents d'Elèves de l'école Jules Ferry *"Mon école, mon avenir"*.

LES ANIMATIONS DÉBUTERONT À 19H pour les enfants avec manège gratuit, puis se poursuivront

19H À 19H30
inauguration de la Fête avec la participation de l'Harmonie Municipale de Jarny, suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité

19H30 À 23H
Orchestre Les Cherry's

23h à 1h30
Feu d'artifice musical sur le thème des *"années 80"* et bal populaire animé par Les Cherry's

FÊTE DE LA NATURE 2015

Le Domaine de Moncel va accueillir le dimanche 6 septembre, sa 13ème Fête de la Nature. Avec un succès grandissant, la manifestation proposera de nombreuses attractions réparties en 3 grands pôles d'activités.

Sur une dizaine d'hectares seront présents plus de 80 exposants (marché Bio, commerce équitable, terroir, artisanat, produits et matériaux naturels, photographes et peintres), des associations spécialisées (naturalistes, chasseurs, randonneurs, jardiniers, pêcheurs, apiculteurs…), des administrations (Office National des Forêts, Parc Naturel Régional de Lorraine, Conseil départemental 54…). De nombreux animaux, spectacles et des animations pour les enfants (promenade en poneys, calèche-taxi, château-toboggan gonflable, tir à l'arc…) agrémenteront la journée.

Toutes les animations et activités proposées sont gratuites et ouvertes à tous !

NOUVEAUTÉS 2015 !

Spectacle de démonstration de chiens de troupeaux, venez découvrir le travail d'un chien de berger sur oies et canards

Manège-théâtre écologique à propulsion parentale *"L'Orgarêve et ses joyeux nuages"* Nouvelle création 2015 ! Trois machines en une : un orgue, un manège et une machine cinétique, le tout activé grâce à la force des bras des parents

Orgarêve et ses Joyeux nuages

crédit photo : Théâtre de la toupine

MAIS AUSSI…

- **Ball trap Laser, venez tester votre habilité au tir laser !**
- **Randonnée découverte de 10 km**
- **Pêche à la truite**

ENTRÉE LIBRE DE 9H À 19H / RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE

NAVETTE EN BUS DISPONIBLE À PARTIR DE 11H. DÉPART TOUTES LES ½ HEURES :
11h00 : Grotte de Moulinelle
11h05 : Gare
11h10 : Bricomarché
11h15 : Mairie

Vaste parking gratuit sur place
Emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite
Renseignements : 03 82 33 14 54

crédit photo : Troupe du Ménil Saint Michel

Grand spectacle de voltige équestre avec la troupe du Ménil Saint Michel sur le thème *"Lucky Luke"*. Petits et grands se réjouiront de rencontrer tout au long de l'après-midi les fameux personnages de la BD Lucky Luke qui proposeront plusieurs numéros de figures acrobatiques et cascades

Troupe du Ménil Saint-Michel

LA MAISON D'ELSA

La médiathèque en quelques chiffres

EN 2015, LA MÉDIATHÈQUE C'EST :

- 25 heures d'ouverture au public par semaine (la moyenne nationale est de 19 heures)
- Population desservie : Jarny (8600 habitants) ainsi que la CCJ (19 000 habitants) et d'autres communes extérieures soit un rayon de plus de 25 km
- Tarifs : gratuit pour les Jarnysiens ; 20 € pour les adultes extérieurs et 8 € pour les mineurs extérieurs, étudiants, RSA et demandeurs d'emploi
- Plus de 25 000 documents (livres, CD, DVD, etc.) et 8 liseuses en prêt
- Des abonnements à 5 journaux (quotidiens), 69 magazines et 2 ressources numériques payantes
- 12 postes informatiques pour le public et 2 grands écrans
- 2 220 adhérents soit le double de l'année 2012 dans l'ancienne bibliothèque (1100 lecteurs) ; 2/3 de Jarnysiens et 1/3 d'extérieurs
- 47 classes inscrites (Jarny et extérieur) ; 64 séances d'accueil programmées pour 32 classes maternelles et élémentaires de Jarny en 2014/2015
- 65 330 prêts en 2014 (43 176 en 2012 soit une augmentation de près de 35 %)
- Fréquentation non chiffrée des usagers non inscrits qui utilisent les différents services de la médiathèque (lecture de la presse ; utilisation des postes informatiques, de la salle de travail ou des écrans pour visionner des DVD ; animations, etc.)

Atelier d'écriture poétique

Atelier MAO

Contes et arts plastiques avec Nathalie Zolkos

ANIMATIONS RÉALISÉES DE SEPTEMBRE 2014 À JUIN 2015

- 64 séances d'accueil de classes
- 14 séances d'heure du conte (2 séances par mois)
- 14 séances bébés lecteurs au total
- 3 Mille feuilles gourmandes (présentation de livres pour adultes)
- 5 ateliers multimédias
- 17 séances d'astronomie menées par M. Sausse
- 5 expositions
- 4 spectacles au théâtre
- De nombreuses autres actions culturelles : 2 spectacles jeunesse et pour adultes, 2 dédicaces d'auteurs, un atelier d'écriture poétique, 3 mini-concerts, 2 ateliers contes et arts plastiques pour enfants, un atelier MAO, une conférence, etc.

FERMETURE DE LA MÉDIATHÈQUE : DU 27 JUILLET AU 10 AOÛT

Pour rendre vos documents en-dehors des heures d'ouverture, vous pouvez utiliser la boîte de retour située sur la façade avant de la médiathèque.

LES ANIMATIONS DE LA RENTRÉE

A la rentrée, la médiathèque reconduit ses actions habituelles : *"Mots doux et P'tits bouts"* pour les bébés, *"Il était une fois les contes..."* qui s'adresse aux 4-7 ans, l'atelier *"Astronomie"* animé par M. Sausse pour les 8-12 ans, ainsi que le rendez-vous pour les adultes *"Mille feuilles gourmandes"*.

Ces animations sont gratuites et ouvertes à tous, même aux non adhérents.

Dès le mois de septembre, vous pourrez consulter les dates des prochaines séances sur l'agenda culturel ou le portail de la médiathèque à **www.mediatheque-jarny.fr.**

LA PROGRAMMATION CULTURELLE

Le programme des manifestations n'est pas totalement finalisé : l'ensemble des actions vous sera annoncé à la rentrée. D'ores et déjà, vous pouvez prendre note des dates suivantes :

EN SEPTEMBRE

- **Du 3 au 26 septembre :** en lien avec la Fête de la Nature à Jarny, **Expo photo de Raphaëlle Strach et Noël Brion** sur les libellules, également dénommées *"demoiselles"*

- **Samedi 19 septembre à 17h**, à l'occasion de la Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer qui se tiendra le 21 septembre : **Lecture de la pièce *Votre maman* de Jean-Claude Grumberg, par Simone Forestat, Danielle Lacrabère et Pierre Christophe.**

EN OCTOBRE

- **Du 1er au 31 octobre**, dans le cadre d'octobre rose (mois du cancer du sein) : **Expo photo de Noëlle Arria** de sensibilisation au cancer du sein

- **Samedi 17 octobre à 17h :** Veillée-contes de Nathalie Galloro, conteuse, et Dominique Boiseau, musicien (tout public dès 7 ans).

LES PROPOSITIONS CULTURELLES DE JUILLET A OCTOBRE 2015

PAR LE COMITÉ DE JUMELAGE DE JARNY

Lecture-spectacle LES FIORETTI DE SAINT FRANCOIS D'ASSISE par la Compagnie du Jarnisy
Jeudi 9 juillet / Théâtre Maison d'Elsa JARNY / 21h

Dans le cadre du jumelage de Jarny avec la ville de Popoli, le comité de jumelage accueille une délégation italienne du 6 au 11 juillet 2015 à Jarny. Il propose à ses hôtes ce spectacle de la Cie du Jarnisy, ouvert à tous dans la limite des places disponibles.

Equipe artistique :
Comédiens : Mario Massari, Yves Thouvenel
Chanteuse : Tania Pividori
Lumière : Christophe Constantin
Conception : Hervé Lang

Les Fioretti de Saint-François d'Assise, textes italiens du moyen-âge racontent des épisodes de la vie de ce saint populaire et de ses premiers compagnons. Légendes et faits se mélangent pour donner un texte pittoresque et savoureux, où le merveilleux et miraculeux ont une place prépondérante. Le spectacle mettra en résonnance différents chapitres des Fioretti : d'une part par la voix de deux comédiens professionnels, (une en français, l'autre en italien), d'autre part par la voix d'une chanteuse... Les passages musicaux exalteront le texte par des mélodies sacrées venues de diverses régions d'Italie. Des passages parlés-chantés mettront en lumière la musicalité du texte. Ces fabulettes toutes d'action, naïves, historiques ou légendaires, souvent drôles nous laisseront pleins d'une force de vie plus que jamais nécessaire pour affronter ce siècle de violence.

Spectacle gratuit tout public - Durée 1h15
Réservations conseillées au service Jumelage de la mairie, 03 82 20 67 23

PAR LE SERVICE CULTUREL DE LA MAIRIE

Concert de l'Ensemble Musical Saint Nicolas Dimanche 11 octobre / salle Jean Lurçat / 15h

L'Ensemble Musical Saint Nicolas est composé d'un orchestre d'Harmonie, accompagné d'une Batterie Fanfare. Composée de 40 musiciens, la formation musicale se produit plusieurs fois par an en extérieur pour des concerts qui lui permettent de partager sa passion de la musique et pour la première fois à Jarny. Musiques de films, variété, jazz, classiques, l'Ensemble propose un répertoire éclectique et varié, sous la direction du chef d'orchestre Hervé Leclerc.

Concert gratuit dans le cadre de la programmation culturelle 2015/2016
Informations au service Culture de la mairie, 03 82 20 67 24

PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU JARNISY

Concert "Piaf juste pour un soir..." Samedi 26 septembre / Espace Gérard Philipe / 20h30

Le chanteur et pianiste Raphaël Giacometti s'unit à la pianiste Frédérique Boïoli pour rendre un hommage à la chanson française à travers Piaf. Il s'agira d'un concert à deux pianos où l'émotion sera au rendez-vous. Plaisir et partage assurés !

Informations et réservations conseillées à l'EGP au 03 82 33 53 38

3 films d'horreur à l'affiche dans le cadre de la Zombie Walk

Vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 octobre / Espace Gérard Philipe

PAR LA COMPAGNIE DU JARNISY

Concert du F-Shaman Quartet
Vendredi 3 juillet / Théâtre-Maison d'Elsa / 20h30

S'il fallait le décrire, le F-Shaman Quartet pourrait se donner des airs de rock à gros grain, une patine de free-jazz avec des sons distordus, mais toujours un goût du groove ou du drive, et une manière hendrixienne de donner de la densité aux silences.

Le F-Shaman Quartet glisse sur la tension, le découpage, acéré parfois, de mélodies sobres et directes.

Il est né d'une rencontre entre quatre générations d'artistes nourris d'influences diverses, quatre musiciens qui ont insufflé leur énergie singulière à ce quartet électrique, invités à écouter et à s'infiltrer dans une musique en cours de fonte.

Présentation des activités artistiques et culturelles 2015 / 2016 de la Cie du Jarnisy
Vendredi 18 septembre / Théâtre-Maison d'Elsa / 20h

La présentation sera suivie d'un concert-performance du collectif Azéotropes

Les Rencontres du 3 au 17 octobre Au Théâtre-Maison d'Elsa et sur le territoire du Jarnisy

Dans le cadre des Rencontres, temps fort de la compagnie du Jarnisy au Théâtre-Maison d'Elsa et sur le territoire du Jarnisy, nous vous proposons, cette année un cycle d'évènements pluridisciplinaires autour de la mythologie familiale.

Spectacles, temps d'échange, exposition, lectures, projections, c'est dans l'esprit d'une démarche plurielle et conviviale que nous questionnerons notre rapport au monde.

Inauguration des Rencontres / Samedi 3 octobre / Théâtre-Maison d'Elsa / 19h30

Théâtre *Une phrase pour ma mère*
Samedi 3 octobre / Théâtre-Maison d'Elsa / 20h30
Cie Labyrinthes (34)
Auteur : Christian Prigent
Metteur en scène : Jean-Marc Bourg
Interprète : Jean-Marc Bourg

Une *"Phrase"* unique, ressassée, scandée de refrains obsessionnels, trouée d'apartés réflexifs et de digressions, s'enroule en un long lamento-bouffe. Son mouvement tente de régler le compte des désirs, des angoisses et des chagrins voués à la figure tutélaire de la mère. Jean-Marc Bourg signe là une prestation digne des plus grands diseurs.

Feuilleton *Une semaine de péché*
Lecture en sept épisodes d'après Une semaine de péché de Folke Fridell (Éditions Plein Chant)

Du dimanche 4 au samedi 10 octobre / Théâtre-Maison d'Elsa (Dimanche 4 et samedi 10 octobre) et Communauté de Communes du Jarnisy (chez l'habitant)

L'épisode final du samedi 10 octobre sera suivi d'un concert-performance du collectif Azéotropes.

Cie l'escalier (54)
Auteur : Folke Fridel
Adaptation : Sandrine Gironde
Lecture : Jean-Marc Bourg

L'ouvrier d'usine Konrad Johnson, alias n° 403, a décidé de s'accorder une semaine de congé - ou plutôt, selon sa propre expression, une semaine de "création" forcément entachée de péché. Ce qu'il désire créer, c'est avant tout lui-même. Sept longs jours pour entreprendre cette libération.

Au-délà des adversaires attendus, son univers entier paraît se liguer contre lui afin de faire échouer son projet.

En amont de sa création Une semaine de péché (automne 2016), la compagnie l'escalier propose une lecture en sept épisodes, sur sept soirs, du livre de Folke Fridell.

Histoire de la mémoire et du mouvement ouvriers
Conférence-débat
Samedi 10 octobre / Théâtre-Maison d'Elsa / 17h

Intervenant : Luc Delmas, professeur agrégé, docteur en histoire spécialiste du monde ouvrier.

Théâtre *En Route Kaddish*
Mercredi 14 octobre / Théâtre-Maison d'Elsa / 20h30

Cie Lieux-Dits (75)
Mise en scène : David Geselson
Interprétation : Elios Noël et David Geselson

En Route Kaddish raconte l'histoire de deux hommes : le premier dont l'idéal, la création de l'État d'Israël est devenu un cauchemar, et le second, son petit-fils qui hérite d'une histoire impossible à porter sans la réanimer, la mettre en doute, la faire sienne.

Quelles vies les fardeaux de l'Histoire et des histoires intimes passées nous permettent de choisir ? Comment construire sa vie d'adulte avec des fantômes familiaux et historiques écrasants ?

Tania's Paradise
Solo pour une contorsionniste de proximité

Vendredi 16 et samedi 17 octobre / CCJ / à partir de 10 ans
Le lieu et les horaires seront précisés ultérieurement
Cie Attention Fragile (13)
Écriture, mise en scène et scénographie : Gilles Cailleau
Co-écriture, interprétation, contorsion, harpe : Tania Sheflan

L'histoire se passe dans une yourte Kirghize. Au centre, une piste minuscule où se trouve Tania, seule, cernée par les spectateurs. Dans ce lieu très intime, le corps est plus en confidence qu'en représentation. Tania ne joue pas devant les gens mais parmi eux. Tania se confie sur son enfance, sur sa vie, sur son histoire en mêlant douceur, contorsion et théâtre d'objets.

Nous, ces héros
Samedi 17 octobre / Théâtre-Maison d'Elsa / 20h30

Présentation publique du travail issu du cycle de stages autour de la mythologie familiale mis en place par la Cie du JARNISY sur cinq week-ends d'avril à septembre 2015.

La famille, lieu des premières utopies, est un fantastique réservoir à mythes où même "ceux qu'on n'a pas connus" sont l'objet de portraits et deviennent par la force de notre imagination, des personnages, des figures tutélaires, écrasantes ou salvatrices.

À partir d'exercices d'écriture, d'improvisations, de collectages de paroles et de textes d'auteurs comme Jean-Luc Lagarce, Joël Pommerat ou Marie NDiaye, les participants du cycle de stages ont exploré la figure du héros et de l'anti-héros que l'on admire ou que l'on déteste présente dans nos histoires familiales. Ils proposent ici une présentation publique de ce travail.

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS :
Cie du JARNISY / Théâtre-Maison d'Elsa
16A avenue Patton, 54800 Jarny
03 82 33 28 67 / com@jarnisy.com
www.jarnisy.com

ÇA S'EST PASSÉ À JARNY

55 080 € collectés !

Les motards de l'association *"Une rose, un espoir"* ont collecté la somme de 55 080 € les 25 et 26 avril derniers, sur le territoire couvert. ■

50 années de haute *"volley"*

La section Volley Ball de l'Union Sportive du Jarnisy a fêté ses 50 ans d'existence le 2 mai dernier. Anciens joueurs et jeunes licenciés se sont affrontés au cours de rencontres conviviales. Une exposition souvenir installée dans le hall de la salle Delaune a permis de revivre et partager les moments forts du club depuis 1965. Cet anniversaire fut l'occasion pour la municipalité de remettre à trois *"piliers"* la médaille de la Ville, mettant ainsi à l'honneur leur investissement au sein du club et plus largement au service de la cité. ■

Yvon réc *Yvon Velvelovich, Michel Patard et Roger Adam ont été récompensés par Olivier Tritz et Manuela Ribeiro.*

Mères médaillées le 31 mai

Le Maire de Jarny a remis la médaille de la Famille Française à Mesdames Marlène Curatola, Nathalie Destefanis, Soraya Hammoumi, Murielle Tresson et Annie Vignon, toutes entourées de leur famille, le dimanche 31 mai 2015 dans la salle du conseil municipal. ■

Plein Air de Rock

Pari réussi pour la 22ème édition du festival rock qui a ravi son public avec une sélection à la hauteur des attentes des amateurs de métal. Le 6 juin, le Service Jeunesse, organisateur de l'événement, a compté plus de 3 500 "indéboulonnables" visiteurs au Domaine de Moncel… sous le soleil. ■

Seconde Guerre mondiale et Résistance

La municipalité souhaitait créer un événement sur une semaine environ autour de la commémoration des 70 ans de la fin de Seconde Guerre mondiale tout en valorisant l'action de la résistance et du Conseil National de la Résistance qui ont permis d'importantes avancées sociales. L'événement a été ponctué par 4 temps forts :

crédit photo RL Jarny

une conférence sur la Résistance le mardi 5 mai au Théâtre de la Maison d'Elsa, animée par Alain Amicabile, auteur du livre "Si la Résistance m'était contée". La conférence s'est tenue en deux temps : une séance parfaitement adaptée aux élèves des classes de CM1/CM2 des écoles Langevin Wallon et Pablo Picasso l'après-midi à 14h ainsi qu'une séance *"tout public"* le soir à 20h30.

2 expositions : *"Si la Résistance m'était contée"* d'Alain Amicabile et *"La Seconde Guerre mondiale à Jarny"* du Souvenir Français à la médiathèque, du 5 au 30 mai.

La traditionnelle commémoration du 8 mai 1945, son fidèle cortège… et son lâcher de colombes.

crédit photo Thomas Carrasco

Une projection du documentaire "Faire quelque chose" (témoignages de 34 résistants) suivie d'un débat animé par Vincent Goubet, réalisateur du film, le samedi 9 mai.

TRIBUNE LIBRE

OPPOSITION

Lors du dernier conseil communautaire, *"Jarny en Action"* s'est opposé à la décision de la Communauté de communes du Jarnisy de lever l'impôt.

Nous avions, lors des dernières élections municipales, annoncé cette levée de l'impôt. Une fois de plus, ceux qui paient des impôts vont devoir subir l'augmentation ! et cette augmentation n'est que le début d'une lente agonie...

Alors que par souci d'équité, il aurait suffit d'augmenter de 1 € les tarifs de piscine, et d'appliquer une hausse modérée au tarif du périscolaire qui coûte 930 000 € à la Communauté de communes du Jarnisy (20 000 habitants) pour 300 élèves, dont 210 000 € financés par les familles soit 720 000 € restant à la charge de l'impôt. Pour se dédouaner de l'augmentation de l'impôt que les Jarnysiens vont subir prochainement, la municipalité de Jarny a posé sur le fronton de la mairie une banderole : *"non à la baisse de la Dotation globale de fonctionnement"*.

Nous sommes contre l'apposition de cette banderole qui n'est qu'un leurre à l'augmentation de l'impôt que les Jarnysiens vont subir en sachant que la majorité zanardienne a soutenu la majorité présidentielle actuelle.

Pierre DÉSCLÈS pour *"Jarny en Action"*

POLITIQUE et MEMOIRE FAMILIALE

POLITIQUE : en conseil municipal, si je pose une question ou une affirmation embarrassante, en réponse pour éluder mes propos, on m'accuse de semer le doute dans la tête des Jarnysiens. Et l'assemblée reste muette.
MEMOIRE FAMILIALE : à BUCHENWALD le 11 avril 2015 dans le cadre des commémorations pour le 70ème anniversaire de la libération des camps qui ont rassemblé des milliers de personnes, j'ai eu l'honneur de participer à l'inauguration de l'exposition consacrée à Pierre PROVOST *"Les Médailles de la Camaraderie"*, voir LE PATRIOTE RESISTANT N°897 de mai 2015 sur le site www.fndirp.asso.fr

Dominique BISIAUX, élu indépendant

NOTRE POSITION SUR LE BUDGET VILLE 2015 (extraits de notre intervention lors du Conseil municipal du 9 avril 2015)

L'année dernière, nous avions voté contre le budget, principalement en raison d'un autofinancement trop faible et d'un trop gros emprunt. La sagesse l'a finalement emporté puisque cet emprunt n'a pas été réalisé. Nous constatons en outre, dans le budget primitif de cette année, un saut qualitatif au niveau de l'autofinancement net, qui s'élève à 591 517 €, soit 4,3 fois plus que l'an passé. Le budget Ville est donc assaini, et les taux d'imposition n'augmentent pas.

Lors du débat d'orientations budgétaires du 23 février dernier, nous avons posé les 3 conditions au regard desquelles nous examinerions le budget 2015, à savoir que la question de la rénovation du Château de Moncel puisse être étudiée, que les économies faites ne le soient pas au détriment de la qualité du service public, et qu'il n'y ait pas d'emprunt.

- S'agissant du Château de Moncel, il a été convenu lors de la Commission des finances du 1er avril dernier, que la commission travaillerait sur cette question.

- Les 240 000 € d'économies réalisées en raison de la perte de dotations sont faites notamment par des mises en option dans le cadre des appels d'offres des opérations *"Carreau de la Mine"* et *"Lycée Jean Zay"*, ce que nous approuvons. Les crédits aux associations ne sont pas amputés et maintenus au niveau de 244 000 € comme l'an passé : il est important de pouvoir préserver la richesse de notre tissu associatif sur le Jarnisy. Le budget participatif (200 000 €) et l'aide sociale facultative sont également préservés. Nous considérons donc que les économies ne sont pas faites au détriment de la qualité du service public.

- Enfin, aucun emprunt n'est budgétisé.

Nous avons donc la satisfaction d'avoir été entendus sur ce budget 2015 ; par conséquent, nous le voterons favorablement.

Céline HENQUINET et Dominique COLNAT
Groupe socialiste *"Jarny agir ensemble"*

COMBAT CONTRE L'AUSTERITE : THEORIE ET PRATIQUE

Le 9 avril, CGT, FO, FSU, Solidaires, appelaient à la grève interprofessionnelle et à une manifestation nationale à Paris contre le pacte de responsabilité, la réforme territoriale, le projet de loi Macron, l'austérité budgétaire.
Ce même 9 avril étaient convoqués le conseil municipal et le conseil communautaire de la CCJ (Communauté de communes du Jarnisy). À leur ordre du jour : le budget 2015 marqué par la baisse des dotations de l'État.
Pour ma part, j'ai expliqué publiquement que ce jour-là, je serais à Paris aux côtés des manifestants.
Et ce même jour, les deux instances ont décidé des modalités de l'application de cette austérité :
- Le conseil communautaire instituait une taxe ménage.
- Le conseil municipal de Jarny entérinait la baisse des dotations de 240 000 € et le programme de rigueur qui va avec. Et pour faire bonne mesure, toutes tendances réunies, droite, Verts, PS, PCF, il adoptait une énième motion unanime contre l'austérité !
N'est-il pas temps d'en finir avec cette schizophrénie politique ?

En ce moment se discute au parlement la loi de réforme territoriale dite NOTRe. Elle s'attaque à l'existence même des communes, pour obéir aux injonctions de l'Union européenne, à ses exigences de réformes structurelles imposant austérité et privatisations.
Prenant la parole à l'issue d'un rassemblement de 400 élus de la Loire devant la préfecture de Saint-Etienne, Jean Bartholin, conseiller départemental, a proposé la perspective d'une manifestation à Paris, au moment du passage en deuxième lecture de la loi, pour dire aux députés : *"Opposez-vous à la disparition des communes et des départements, à leur asphyxie financière, bloquez la loi NOTRe, rétablissez les dotations aux communes et aux départements."*
N'est-ce pas la voie à suivre ?

Christian MINARY,
élu *"Unité et résistance, contre les plans d'austérité du gouvernement et de l'Union européenne"*
chrisminary54@orange.fr

ON VIT UNE DRÔLE D'ÉPOQUE

Cette expression est souvent utilisée pour ironiser sur des situations invraisemblables voire inimaginables.

Ainsi en est-il de chaque réunion du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Jarnisy où quelques élus organisent une opposition en faisant mine d'oublier leur engagement politique et leurs actions passées, et sûrement hélas à venir, pour empêcher la mise en place de solutions favorables aux habitants du Jarnisy.

Ce sont les mêmes qui ont fait perdre de l'argent à la C.C.J en 2010, en militant contre les transferts de certains services de la Ville de Jarny à la communauté de communes. En effet, si ces transferts avaient été actés, pour 1 000 000 €, la CCJ aurait touché 250 000 € supplémentaires par an de l'Etat soit 1 250 000 € de 2012 à 2016. Ils ont pourtant récidivé en 2014 avec pour conséquence de ce refus de transferts, une perte de 400 000 € pour une masse de transferts estimée à 2 millions d'euros. C'était pourtant une opération au bénéfice de tous, qui ne coûtait rien ni à la C.C.J. ni aux contribuables et qui se fait naturellement dans d'autres communautés de communes.

Aujourd'hui, après avoir vaillamment essayé de couler le bateau sur lequel nous sommes tous, ils s'offusquent en accusant ceux qui rament de colmater les brèches, dont ils sont responsables, en levant 0,46 % d'impôt, soit au total 160 000 € sur les 24 communes du Jarnisy ; ce qui est loin des sommes perdues par leur refus des transferts.

On vit vraiment une drôle d'époque où il n'y a plus de limite à la politique politicienne !

Olivier TRITZ et Hervé BARBIER pour les groupes
"communistes et républicains"* et *"société civile"

DÉMOCRATIE ET APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ SUR LA COMMUNE DE JARNY

La démocratie consiste dans l'exercice soit direct, soit indirect du pouvoir par le peuple. Au delà de se rendre dans un bureau de vote pour exprimer son point de vue (nous constatons, à chaque élection, un désintérêt et une baisse certaine du taux de participation), il existe d'autres façons de faire partie de la société.

La démocratie participative est une forme de partage et d'exercice du pouvoir fondée sur le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décision politique. Elle s'est d'abord instaurée sur le terrain de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme avant de s'étendre dans les champs de l'environnement, de la culture, du sport, de l'éducation et du social. Il n'existe pas, à notre sens, une démocratie plus riche et vivante sans une participation et une implication continue des habitants dans les décisions qui les concernent sur leur ville et dans leur quotidien. Encore faut-il organiser cette participation et établir un dialogue et une concertation entre les élus et les habitants.

C'est pourquoi progressivement, sous l'impulsion de Mr le Maire et de son équipe municipale, les citoyens peuvent participer à chaque étape de la réalisation du projet municipal (pour lequel les habitants ont voté) à diverses instances d'échanges et de décision.
Cela sous entend de mettre en œuvre des méthodes de consultation, d'explication simple et claire, de concertation en remettant éventuellement en cause le projet en l'état, d'une confrontation à l'avis des habitants et d'une construction-coélaboration cote à cote élus-habitants.

Divers outils ont été mis en place au travers des comités de quartier, des conseils consultatifs, des commissions de travail thématiques, des visites de rue mais aussi et surtout un budget participatif (fraction de budget général qui relève de décisions prises collectivement sous forme d'un vote), et un Fonds d'Initiative Citoyenne en partenariat avec le Conseil Départemental (pour développer des projets sur les quartiers). La multiplication de ces instruments traduit la mise en scène du bon vouloir de l'élu local d'être accessible, disponible et à l'écoute des intérêts de nos administrés.

La Démocratie participative est reconnue comme un remède possible à la crise de défiance qui touche la sphère politique. Il s'agit de recréer des liens entre la société civile et les institutions et entre la société civile et les élus.
Toutefois, le constat est fait qu'il n'y a qu'une représentativité relative au sein des instances évoquées : homme-femme, jeunes-adultes-seniors, classes sociales.

Catherine GUILLON et Denis WEY
Groupe des Verts *"Jarny unir les volontés"*

SEPTEMBRE 2015

Journées du Patrimoine

Un patrimoine accessible à tous !

à Jarny

VISITES GUIDÉES

JARNY PENDANT LA 2DE GUERRE

DÉPART SQUARE TOUSSAINT
DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS

Samedi 19/09 - à 14h et à 16h
Dimanche 20/09 - à 14h et à 16h

Kévin Goeuriot vous emmène à la découverte des lieux de Jarny liés aux évènements de la seconde Guerre mondiale.

ÉGLISE ST MAXIMIN

Dimanche 20/09 - à 14h et à 16h

Nicole Bourlier vous révèle les richesses de ce bel édifice dont l'abside et le choeur remontent à la fin du 13ème siècle.

Projection du film sur l'église réalisé en 2013 par le Caméra Club d'Auboué.

DOMAINE DE MONCEL

Dimanche 20/09 - à 14h et à 16h

Pierre Gossot vous conte l'histoire du château et de son parc.

Vous découvrirez la restauration des fresques réalisées dans les caves du château en 1915 durant l'occupation allemande.

PROJECTION

«VOYAGE DANS LE TEMPS À JARNY»

ESPACE G. PHILIPE

Dimanche 13/09 - à 15h

Projection d'un diaporama, de plus de 150 images, réalisé et commenté par **PIERRE GALLIER** (photos, cartes postales anciennes, récits, anecdotes, souvenirs).

Les magazines « Jarny Patrimoine » consacrés à Jarny pendant la 2de Guerre, à l'Église ou à Moncel seront disponibles au public pour compléter les visites guidées.

Il sera également possible de se procurer ces différents numéros au service Communication/Culture/Vie citoyenne de la Mairie de Jarny.